

Arrêté n°2019-025 portant proclamation des résultats des élections l'ESPE de l'Université de Guyane

- Vu le code de l'éducation, en particulier les articles L721-3, D719-1 à 40, D721-1 à 8 ;
- Vu le décret n°2014-851 du 30 juillet 2014 portant création et organisation provisoire de l'université de la Guyane ;
- Vu l'arrêté du 30 août 2013 portant création et accréditation des Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education, en Guadeloupe, Guyane et en Martinique, au sein de l'Université des Antilles et de la Guyane ;
- Vu l'arrêté ministériel du 14 juin 2018, portant nomination de Mme Sonia FRANCIUS, en qualité de directrice de l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education ;
- Vu l'arrêté n° 2018-132 portant organisation des élections au Conseil d'Ecole et au Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique (COSP) de l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education de l'académie de la Guyane (ESPE Guyane), école interne de l'université de la Guyane ;
- Vu l'arrêté UG 2019-003 du 17 janvier 2019 portant proclamation du résultat de l'élection du président de l'Université de Guyane ;
- Vu l'arrêté n° 2019-012 portant présentation des listes de candidats du 23 janvier 2019 ;
- Vu l'arrêté n° 2019-021 portant composition des bureaux de vote du 28 janvier 2019 ;
- Vu l'ensemble des procès-verbaux de dépouillement des scrutins du 30 janvier 2019 ;

Considérant les résultats des précédentes élections au sein des conseils de l'Ecole Supérieur du Professorat et de l'Education et la nécessité de procéder au renouvellement ou au remplacement de certains membres.

Le Président de l'Université de Guyane

ARRÊTE
Article 1. Proclamation des résultats pour l'élection des représentants au Conseil d'Ecole

	CONSEIL D'ECOLE				
	Collège B	Collège C	Collège D	Collège E	Collège F
Nombre de sièges à pourvoir	2	2	2	2	2 (2) <i>suppléants</i>
Inscrits	14	17	26	9	732
Votants	13	13	18	8	67
Blancs ou nuls	1	0	0	1	6
Quotient électoral	6	6,5	9	3,5	30,5

Collège B *Représentants des Maîtres de conférences et personnels assimilés*

Listes en présence	Nombre de candidats par liste	Suffrages recueillis	Sièges attribués	<i>Sont proclamé élus</i>
<i>L'ESPE de Guyane tournée vers l'Avenir</i>	2	6	1	SABINE Inga
<i>Ensemble pour une ESPE de la confiance</i>	2	6	1	MEHINTO Théophile

Collège C *Représentants des Autres enseignants et formateurs relevant d'un établissement d'enseignement supérieur*

Listes en présence	Nombre de candidats par liste	Suffrages recueillis	Sièges attribués	<i>Sont proclamé élus</i>
<i>Une ESPE ancrée dans son territoire</i>	2	7	1	ARMANDE-LAPIERRE Odile
<i>Ensemble pour une ESPE de la confiance</i>	2	6	1	VIGUES-BOISGONTIER Anne-Marie

Collège D *Représentants des Personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et exerçant leurs fonctions dans les écoles, établissements ou services relevant de ce ministre*

Listes en présence	Nombre de candidats par liste	Suffrages recueillis	Sièges attribués	<i>Sont proclamé élus</i>
<i>Une ESPE en adéquation avec les réalités locales</i>	2	10	1	ROBINSON Marjorie
<i>Ensemble pour une ESPE de la confiance</i>	2	8	1	BITARD Gilles

Collège E *Représentants des Autres personnels (personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers et de service)*

Listes en présence	Nombre de candidats par liste	Suffrages recueillis	Sièges attribués	Sont proclamé élus
<i>Ensemble pour une ESPE de la confiance</i>	2	7	2	LAUNAY Thierry BOUDOT-SABATIER Isabelle

Collège F *Représentants des Usagers de la Formation : étudiants, fonctionnaires stagiaires, personnels enseignants et d'éducation, bénéficiant d'actions de formation continue et des personnes bénéficiant d'actions de formation aux métiers de la formation et de l'éducation*

Listes en présence	Nombre de candidats par liste	Suffrages recueillis	Sièges attribués	Sont proclamé élus
<i>UNSA</i>	2 <i>2 suppléants</i>	61	2 <i>(2)</i>	FANIS Audrey ARTHUS Paul MANCEL Sabrina (<i>sup</i>) CHAUMET Claudy (<i>sup</i>)

Article 2. **Proclamation des résultats pour l'élection du Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique**

CONSEIL D'ORIENTATION SCIENTIFIQUE ET PEDAGOGIQUE	
	Usagers
Nombre de sièges à pourvoir	2 <i>(2)</i> <i>suppléants</i>
Inscrits	732
Votants	67
Blancs ou nuls	8
Quotient électoral	29,5

Collège

Représentants des Usagers de la Formation : étudiants, fonctionnaires stagiaires, personnels enseignants et d'éducation, bénéficiant d'actions de formation continue et des personnes bénéficiant d'actions de formation aux métiers de la formation et de l'éducation

Listes en présence	Nombre de candidats par liste	Suffrages recueillis	Sièges attribués	Sont proclamé élus
UNSA	2 <i>2 suppléants</i>	59	2 (2)	EURYALE Laurent AUGUSTIN Gladys LONGIN Loudia (sup) BAHLIT Laurynn (sup)

Article 3. Exécution et publicité

La Directrice et le Responsable administratif de l'ESPE de Guyane, sont chargés, chacun pour ce qui le ou la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cayenne, le 1^{er} février 2019

Le Président de l'Université

The image shows a blue ink signature of Antoine PRIMEROSE written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'UNIVERSITE DE GUYANE' around the perimeter and a central emblem. The signature is a cursive script.

Antoine PRIMEROSE